

Article 31 du Règlement

gouche pour l'excellent travail qu'il a accompli en planifiant et en organisant un projet innovateur visant à résoudre le problème de l'élimination des déchets auquel fait face cette localité.

Grâce aux efforts de M. Pippa Moss, qui dirige cet organisme local, et à l'aide de Tina Harriot et de Bill Campbell, qui siègent à son conseil d'administration, le comité a réussi à recueillir des fonds et à obtenir le concours d'un grand nombre d'entreprises locales et de citoyens. Il a ensuite fait une demande au Fonds pour le partenariat en matière d'environnement, du ministère de l'Environnement, afin d'obtenir une subvention égale à la somme qu'il a recueillie, et sa demande a été approuvée. Sans être gigantesque, ce projet est quand même important et est entièrement réalisé par des bénévoles qui cherchent à éliminer la pollution et à encourager le recyclage.

Un premier sondage avait permis de déterminer que 92 p. 100 des habitants de cette région appuieraient le projet local, ce qui montre clairement l'importance que la population de Tatamagouche attache à cette question. Ces gens vivent dans un endroit magnifique et sont prêts à consentir les efforts nécessaires pour conserver la beauté de leur coin de pays.

De toute évidence, le Fonds pour le partenariat en matière d'environnement porte bien son nom, puisqu'il s'agit vraiment d'un partenariat entre la population et le gouvernement, qui devrait permettre de créer un environnement plus sain pour tous. Félicitations au comité pour son projet ambitieux.

* * *

LE BRÉSIL

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, tous les Canadiens devraient se préoccuper de la survie des Indiens yanomami au Brésil.

La semaine dernière, le gouvernement brésilien a violé une ordonnance des tribunaux et a en fait violé la Constitution brésilienne en refusant d'expulser 45 000 chercheurs d'or de l'État de Roraima, territoire où les Yanomami vivent depuis des générations.

Il y a 20 ans, les Yanomami n'avaient que des contacts sporadiques avec le monde extérieur. Avec l'arrivée des orpailleurs sont apparues maladies, pollution et violence. La décision du gouvernement brésilien de permettre la poursuite de l'exploitation minière et de la colonisation va exacerber ces problèmes et pose une réelle menace pour la forêt tropicale humide qui est si vitale pour l'écologie de la planète.

Des centaines de décès de Yanomami ont été attribués à leurs nouveaux contacts avec les gens de l'extérieur. La

persistance et l'accroissement de ces contacts font peser une réelle menace pour leur survie comme peuple.

J'exhorte le gouvernement canadien à exprimer sa désapprobation de la décision du gouvernement brésilien et à s'efforcer de faire reconnaître par le truchement des organismes financiers internationaux qu'un environnement naturel durable prime sur le développement sauvage.

* * *

LE DROIT DE LA MER

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, quel contraste entre les promesses du premier ministre en faveur du développement durable et l'inaction du Canada. Aux Nations Unies, le Canada n'a pas ratifié la Convention sur le droit de la mer, qui aiderait à protéger et à bien gérer les océans. Pour que cette convention entre en vigueur, il faut que 60 pays la signent et la ratifient. Or, jusqu'ici, seulement 43 pays l'ont ratifiée, mais le Canada n'est pas de ceux-là.

Quand le premier ministre passera-t-il aux actes? Quand ordonnera-t-il à l'ambassadeur Fortier de ratifier la Convention sur le droit de la mer? Quand le Canada commencera-t-il à préconiser aux Nations Unies la ratification de cette convention, jouant ainsi un rôle positif dans le développement durable des océans? Cet objectif est à notre portée et, pourtant, il nous échappe toujours, à cause d'un manque de volonté politique.

* * *

L'ACCORD DU LAC MEECH

M. John A. MacDougall (Secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je suis des plus bouleversés par des déclarations qui ont été faites récemment dans la circonscription de Timiskaming contre l'Accord du lac Meech.

Le candidat à la direction du Parti libéral, M. Jean Chrétien, s'est rendu récemment dans le nord-est de l'Ontario et y a parlé contre l'accord. Maintenant, M. Chrétien et les libéraux de Timiskaming proclament en chœur: «L'Accord est enterré et c'est tant mieux!»

Permettez-moi de répondre à M. Chrétien et à ses partisans. Les Canadiens qui se préoccupent de l'avenir du pays, de l'unité nationale et de la tolérance culturelle, estiment que ces prophètes de malheur sont irresponsables et sèment la discorde.

Il y a eu accord entre tous les premiers ministres, au lac Meech, en 1987. Les Canadiens souhaitent voir encore un accord en 1990. Notre premier ministre mérite nos félicitations et notre appui pour avoir travaillé, avec succès, à renforcer le Canada et à unir les Canadiens.